

# Code de Déontologie

Le code de déontologie et de conduite en usage au sein de BEATITUDE FORMATION se veut une charte de conduite professionnelle et personnelle régissant les interactions entre les stagiaires et/ou clients d'une part, les intervenants et les collaborateurs d'autre part et dont les objectifs premiers sont le respect, la protection et le bien-être de chacun.

## **Article 1<sup>er</sup> : Le respect et la politesse**

Les relations entre les différents acteurs de BEATITUDE FORMATION (stagiaires, clients, formateurs, collaborateurs) sont basées sur le respect mutuel et sur la politesse.

Les divergences d'opinions et d'idées peuvent être abordées ouvertement dans le strict respect de chacun avec bienveillance, écoute et politesse. Cela ne doit en aucun cas être un prétexte à la discrimination de quelque nature que ce soit.

Le respect mutuel implique également une tenue vestimentaire et un comportement adapté à la vie en centre de formation et au monde du travail.

## **Article 2 : L'intégrité de l'individu**

Le respect de l'intégrité de chacun est impératif. Les écarts de langage et de conduite ne sont pas tolérés. Sont notamment proscrits :

- Les remarques blessantes visant un individu ou un groupe
- Les qualificatifs grossiers, vexants ou humiliants
- Les propos discriminatoires à caractère racistes, confessionnels, sexuels ou sexistes
- Les menaces ou attaques verbales

Tous les intervenants de BEATITUDE FORMATION doivent veiller à créer un climat favorable et bienveillant, lors des différents échanges. Tout comportement (verbal ou corporel) tendancieux, malveillant, humiliant, violent (physiquement ou moralement) ou discriminatoire ne seront pas tolérés et pourront donner lieu à un arrêt immédiat de la collaboration sans préavis.

## **Article 3 : La protection de chacun**

Tous les intervenants de BEATITUDE FORMATION doivent avoir une conduite irréprochable envers les stagiaires, les clients d'une part et tous les autres membres du centre de formation d'autre part (formateurs, collaborateurs).

Toutes affinités personnelles ou intimes doivent se faire en dehors du contexte professionnel ou formatif et ne doivent en aucun cas altérer le bon déroulement des missions confiées.

Tous comportement inapproprié donnera lieu à un arrêt immédiat de la collaboration ou de la formation pour le/la stagiaire.

Les actes formatifs entraînant un contact physique pouvant être interprétés comme ambigus (notamment pour certains modelages) doivent être annoncés, justifiés et explicités. Cela évitera toute mauvaise perception et toute équivoque.

Aucune notion de subordination, de dépendance ou d'influence nocive, pouvant donner lieu à des dérives ou servir des intérêts personnels ne sera tolérée.

Tous les membres de BEATITUDE FORMATION doivent être garant de la protection, de la sécurité et du respect de chacun et à ce titre doivent être vigilent (pour lui et les autres).

## **Article 4 : Limite des conseils prodigués**



Tous les intervenants de BEATITUDE FORMATION interviennent dans un cadre précis de formation professionnelles à destination des acteurs du secteur de la beauté, de l'esthétique et du bien-être. En aucun cas des notions thérapeutiques ou médicales ne peuvent être abordées.

Dans le cas où une difficulté particulière serait constatée chez un participant à la formation, l'intervenant peut avoir un rôle d'écoute et d'information sur les moyens internes ou externes au centre afin d'orienter la personne. Le rôle de l'intervenant n'est pas de traiter ni de soigner mais bien d'orienter vers les professionnels compétents le cas échéants.

## **Article 5 : Le suivi post-formation**

BEATITUDE FORMATION souhaite que les stagiaires bénéficient de la meilleure expérience de formation possible et le suivi en fait partie intégrante. Cependant certaines limites sont à poser :

- Le suivi doit être strictement fait en rapport avec la formation donnée et apporter des précisions, des informations complémentaires ou donner lieu à une évaluation à froid.
- Le suivi ne doit pas donner lieu à une démarche commerciale personnelle
- Le suivi ne doit en aucun cas être prétexte à chercher une relation non professionnelle

## **Conclusion**

Ce code et ces règles de conduite ont pour vocation d'assurer un cadre de formation professionnel et éthique tant pour nos stagiaires, nos formateurs que nos collaborateurs.

En adhérant à cette charte vous devenez le garant des valeurs que BEATITUDE FORMATION défend et vous participer à ce projet commun :

### **DEVENONS ENSEMBLE LE PARTENAIRE INCONTOURNABLE DES PROFESSIONNELS DE LA BEAUTE ET DU BIEN-ÊTRE**

En cas de non-respect de ce code de déontologie, BEATITUDE FORMATION se réserve le droit de prendre les mesures adaptées.

Date :

Nom et Prénom :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

